

Envoyé en préfecture le 21/08/2026

Reçu en préfecture le 21/08/2026

Publié le 21/08/2026

ID : 039-243900420-20260209-2026_39-BF



Présents

Extrait du registre des délibérations
du bureau de la communauté de communes du Val d'Amour

République française
Département du Jura

Séance du 09 février 2026

Date de convocation
27 janvier 2026

L'an deux mille vingt-six, lundi 09 février à 18h30 le Conseil communautaire de la Communauté de communes du Val d'Amour régulièrement convoqué, s'est réuni à Ecleux au nombre prescrit par la loi, en présence du Président : Etienne Rougeaux.

Objet

Reprise et affectation du résultat 2025 - Budget office du tourisme intercommunal N°39/2026

Nombre de membres

40

Présents

36

Représentés

2

Excusés

3

Votants

38

Mesdames Paillot, Sermier, Masuyer, Valot, Giancatarino, Hählen, Falcinella-Gillard, Alixant, Pate, Junod.

Messieurs Dejeux, Naudeix, Rose, Brochet, Timal, Poulin, Pichon, Poctier, Rougeaux, Ramaux, Chevanne, Baton, Magdelaine, Chalumeau, Rochet, Fraichard, Bouton, Della Santa, Vuillet, Brugnot, Coutrot, Schouwey, Bigneur, Besia, Mairot, Joffre.

Excusés MM. Truchot (procuration à Mme Sermier), Koehren, Théry (procuration à M. Della Santa).

Absents Mme Faivre.

Les résultats de l'exercice 2025 à l'arrêté des comptes s'apprécient section par section en prenant en compte les opérations réelles de l'exercice, les opérations d'ordre (dotations aux amortissements, intérêts courus non échus) et les résultats antérieurs reportés.

Vous trouverez, ci-dessous, le détail du calcul de ces résultats, ainsi que leurs conditions d'affectation sur lesquelles je vous demanderai de bien vouloir vous prononcer :

Cté de Cnes du Val d'Amour - OFFICE DU TOURISME - CFU - 2025

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE	B1

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	7 700,00	42 300,00	50 000,00
	Recettes réalisées (1)	B	0,00	29 765,08	29 765,08
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	7 700,00	42 300,00	50 000,00
	Dépenses réalisées (1)	E	0,00	29 765,08	29 765,08
	Restes à réaliser	F	0,00	0,00	0,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B – E	0,00	0,00	0,00
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	0,00	0,00	0,00
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	0,00	0,00	0,00
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	0,00	0,00	0,00

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Constate un solde d'exécution de la section d'investissement de 2025 de 0 €,
- Constate le résultat de fonctionnement 2025 à hauteur de 0 €.

Fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus.

Etienne Rougeaux
Le Président



Virginie Pate
Secrétaire de séance

